

Des hébergements labellisés « pêche » !

« Des équipements pour faciliter la pratique de la pêche, même en vacances »

La pêche nécessite des services adaptés, en particulier pour le séchage et le nettoyage du matériel et des tenues, mais également pour leur stockage. Pour cela les pêcheurs trouveront dans chacun des hébergements référencés sur le site, un local privatif, équipé d'un point d'eau, de rangements et d'un réfrigérateur permettant la conservation des appâts. Un bac à vifs est également mis à disposition. Les chambres d'hôtes proposent également de fournir ou servir un petit déjeuner à une heure très matinale ainsi qu'un panier repas pour le déjeuner. Un accueil pour les pêcheurs, et leurs accompagnants !

Outre ces équipements, l'hébergeur met à disposition un fond documentaire complet sur la pêche dans leur secteur : cartes détaillées du secteur, espèces piscicoles présentes dans les cours d'eau, réglementation de l'activité pêche, détaillants de cartes et de matériels de pêche, contacts de guides diplômés, loueurs de bateaux... mais également des revues généralistes sur la pêche.

De plus, il saura renseigner les pêcheurs sur toutes les autres possibilités d'activités du secteur : musées et sites touristiques, restaurants, sentiers de randonnées, activités sportives (canoë-kayak, équitation, piscines...), cinémas...

9 premiers hébergements labellisés « pêche » référencés sur le site internet !

Les visites réalisées depuis le début de l'année 2014 par les techniciens de la Fédération de pêche accompagnés des responsables des structures touristiques (Offices de tourisme, Pays d'accueil touristiques) ont permis de labelliser les 9 premiers hébergements

D'autres labellisations seront effectuées en 2014.